

FICHE DE PRATIQUES

NOM DU PROJET

Programme de micro crédits pour détenus

LOCALISATION

VILLE: Valencia

REGION or ETAT FEDERAL:

PAYS: Espagne

DUREE

Le projet est commencé en 2006

MOTS CLEFS

Récidive – Jeunes – Mineurs – Justice

BACKGROUND

L'idée du programme de micro crédit pour les détenus est issue du livre « *Lessons from the poor* » qui décrit comme quatre chefs d'entreprises de pays du tiers monde démontrent que la pauvreté peut être combattue par le travail, la propriété privée, le marché et la liberté.

La fondation pour la justice est une ONG situé à Valencia en Espagne, qui collaborent avec la municipalité au développement des programme de micro crédit.

Depuis 2006 elle a établie une collaboration étroite avec la municipalité de Valencia et les établissements pénitentiaires dans la réalisation des programmes de micro crédit adressés à la population carcérale et à fort risque d'exclusion sociale.

Dans cette collaboration avec la ville et les établissements pénitentiaires, la fondation pour la justice se charge plus particulièrement de développer les programmes de micro crédit et leurs mises en œuvre

Ses fonctions principales sont :

- Participer à la sensibilisation de la population détenue et au risque d'exclusion sociale
- Fournir des conseils dans l'élaboration des projets
- Effectuer le suivi des plans d'entreprise
- Participer à l'évaluation périodique et finale des projets
- Gérer et organiser la formation technique
- Gérer l'activité professionnelle et les micro crédits

OBJECTIFS

Les objectives du programme de micro crédit sont :

- Former, sensibiliser et accompagner les personnes dans la conception et l'exécution d'un projet d'entreprise.
- Donner une opportunité de réinsertion professionnelle aux personnes à fort risques d'exclusion sociale.

ACTIVITES ET STRATEGIE

Les étapes du programme pour développer un projet de micro crédit se résument à :

1. Sélection des détenus qui participeront au programme. Suite à une campagne d'information du projet dans le Centre pénitentiaire les détenus peuvent se porter volontaires à participer à ce programme.
2. Formation. Le programme offre une formation des détenus pendant 3 mois sur la création et la gestion d'un projet. Cette formation est ouverte à tout détenu intéressé à y participer.
La Formation vise à :
 - apprendre le métier de chef d'entreprise : comment créer le plan d'entreprise (idée, analyse situation, marketing, production, ressources humaines, financier, juridique, mise en œuvre)
 - développer des capacités sociales (communication, assertion, négociation)
 - apprendre à élaborer le projet et le business plan. Ce travail est réalisé en conjoint avec le tuteurs de la fondation pour la justice
3. Présentation des projets. Les business plans des projet des détenus pour leurs futures entreprises sont présentés au membres d'une commission de sélection. La plus parte des projets s'adressent aux activités dans le secteur de l'hôtellerie, des laveries, de la restauration...
4. Choix des meilleurs projets à financier et réaliser. Parmi tous ceux qui sont présentés, les meilleurs sont choisis pour entrer dans le Programme. La Fondation a une Commission d'évaluation à cet effet, qui travaille avec l'Entité bancaire (Bancaixa, CAM ou La Caixa) chargée d'élaborer un étude de faisabilité en évaluant les risques potentiels.

Les quatre étapes du programme durent 15 mois répartis comme suivre.

1. Sélection : 1^{er} et 2^{ème} mois
2. Formation : 2^{ème} et 3^{ème} mois
3. Présentation et sélection des projets : 4^{ème} mois
4. Approbation et mise en œuvre : à partir du 4^{ème} avec une évaluation au 12^{ème} et 15^{ème} mois

Après le 15^{ème} mois le bénéficiaire ne sera plus accompagné par la fondation pour la justice et il gèrera seul son entreprise.

Les détenus sélectionnés peuvent en suite mettre en œuvre la réalisation de leur entreprise.

Le prêt peut atteindre 25.000€ par projet choisie. L'Entité bancaire qui donne le crédit, effectue aussi, avec l'aval de la Fondation pour la justice, le suivi financière du dossier, des paiements et des remboursements. L'Entité bancaire se charge elle même d'effectuer directement les paiements aux fournisseurs et de retenir les mensualités du prêt.

Le prêt est en général de la duré de 5 ans avec de faibles taux d'intérêt et sans commissions.

Les détenus qui participent au programme peuvent être exclus à tout moment dans le cas de non respect des règles et des engagements prises. Par exemple : un toxico-dépendant pour pouvoir participer au projet doit s'engager à arrêter son utilisations des drogues. S'il ne respect pas cet engagement il sera automatiquement exclus du programme.

Les tuteurs qui accompagnent les détenus dans le programme provient des formations différents : avocats, chefs d'entreprise, économistes, travailleur sociaux... En moyenne un tuteur suive 3-4 élèves et donc 3-4 projets.

PILOTE DU PROJET

ONG - Fondation pour la Justice

FORUM EUROPÉEN POUR LA SÉCURITÉ URBAINE

38, rue Liancourt 75014 - PARIS - FRANCE - tel : +33-(0)140 64 49 00 - fax : +33-(0)1 40 64 49 10

Internet : <http://www.urbansecurity.org> - E-mail : fesu@urbansecurity.org

PARTENAIRES

- Generalitat de Valence
- Ministère de l'Intérieur
- Direction Générale des Institutions Pénitentiaires
- Entités financières ICO, BBVA,CAM, Bancaixa, La Caixa

GROUP CIBLE

Le programme de micro crédit s'adresse à certaines catégories à risque d'exclusion sociale :

- Détenus qui sont à la fin de leur peine
- Mineurs enfermés dans des centres d'internement
- Toxicodépendants
- Femmes maltraitées
- Populations issus de l'immigration

A l'intérieur de ces catégories le programme identifie 3 *groupes cibles*: majeurs, jeunes majeurs (entre 18 et 21 ans) et toxicodépendants.

Dans le cas des détenus ou des mineurs enfermés dans des centres d'internement, le programme travaille avec des détenus qui purgent leur peine au troisième degré, c'est-à-dire qu'ils sont en régime ouvert et généralement ne retournent à la prison que pour y dormir.

Le choix de détenus qui bénéficient de ce programme ne se fait pas en fonction d'un profil délictuel déterminé.

BUDGET

Le programme est principalement développé sur la base du volontariat. Les personnes de la fondation de la justice, de la ville de Valencia et de l'administration pénitentiaire qui travaillent à ce projet ne perçoivent pas de rémunération complémentaire.

Le prêt mis à disposition par les entités financières est en moyenne de 25.000€ par projet.

IMPACT

Depuis 2006, une moyenne de vingt détenus par an a pu bénéficier de ce programme.

Des ces nombre un quart à développée sont entreprise, un quart a interrompu o il a été exclus du programme, et les restant 2 quarts ont été embouchés régulièrement par des entreprises.

POURQUOI CE PROJET EST-IL UN SUCCES? (RECOMMANDATIONS)

Les succès du projet réponse sur différents facteurs liés aux garanties et bénéfices que le programme procure aux participants et notamment en termes de :

- Salaire. Le bénéficiaire gagne de l'argent
- Responsabilités face à sécurité social, impôts, administrations, fournisseurs. Le programme fournisse les garanties
- Moyens matériels nécessaires (matière première, frais production, frais commercialisation)
- Moyens budgétaire. L'entité financière accorde un micro crédits de l'ordre de 25000€ et supervise le respect du contrat.

Les détenus ne rentrent pas directement en contact avec l'argent du prêt mais ne gère les bénéfices.

Cette stratégie permet de rassurer l'entité financière à s'investir dans le programme, car elle maintien le control sur l'argent du prêt tout en diminuant le risque de perte.

OBSTACLES

Les principales difficultés et obstacles sont :

- Le travail de bénévolat. Le nombre limités des bénévoles impliqués dans ce programme ne permet pas pour l'instant d'augmenter le nombre des personnes qui ont accès au programme
- La constance et l'implication dans la participation au programme. La durée de 15 mois demande une longue période de travail et de motivation pour un détenu. Il n'est pas toujours facile maintenir son intérêt et sa motivation à participer activement aux activités.
- Implication des entités financiers. La démarche pour convaincre les banques à s'investir dans ce programme reste encore compliquée et laborieuse car ils sont encore nombreux les préjugés à ce sujet.

PERSPECTIVES

La fondation pour la justice souhaite renforcer le programme à travers des financements complémentaires afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires et de professionnels

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Fondation pour la Justice

+34 963813733

46003 Valencia Espagne

info@fundacionporlajusticia.org

<http://www.fundacionporlajusticia.org/fr.asp>